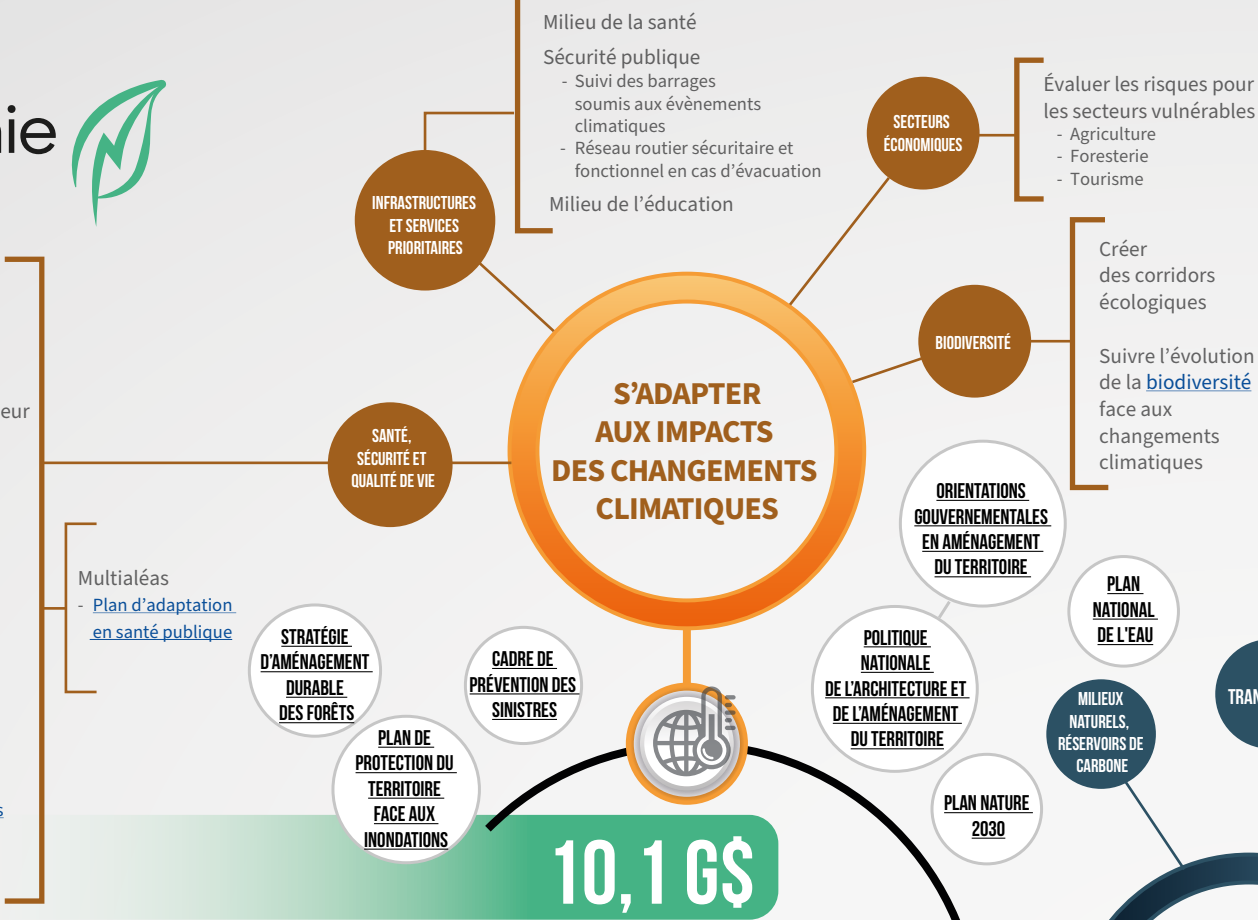


Plan pour une économie verte

- Dégel du pergélisol
 - Cartographier et surveiller le pergélisol
 - Adapter les infrastructures
- Chaleur extrême et vagues de chaleur
 - Déployer un système d'alerte automatisé
 - Plantation d'arbres
 - Ruelles vertes
- Feux de forêt
 - Plantation de feuillus
 - Instaurer des zones coupe-feu près des municipalités
- Érosion et submersion côtières
 - Bureau de projets
 - Recharge de plage
 - Relocalisation des infrastructures
- Inondations
 - Soutenir les aménagements résilients
 - Relocalisation de bâtiments
 - Bassins de rétention

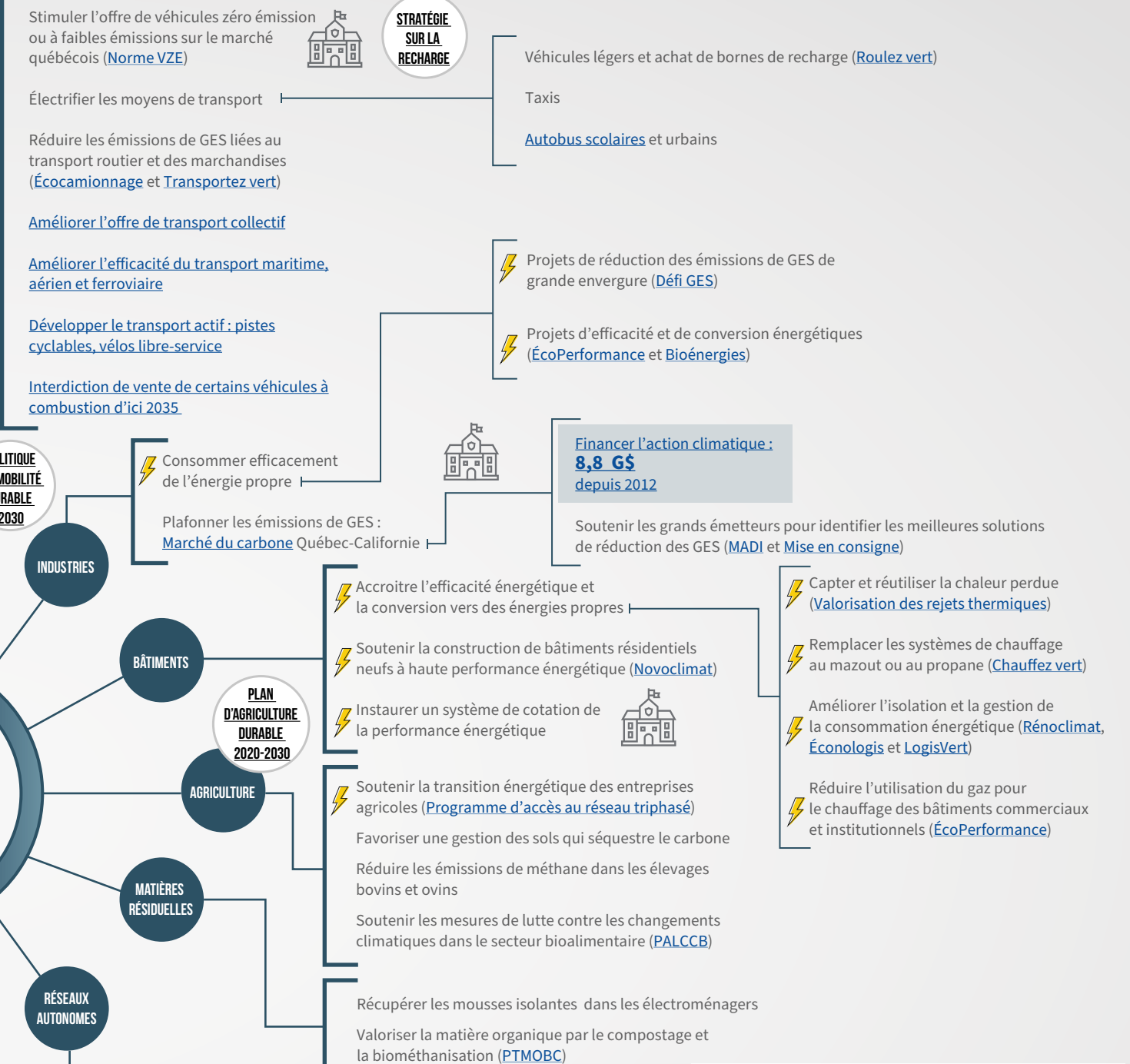


Portrait de l'ACTION CLIMATIQUE du gouvernement du Québec

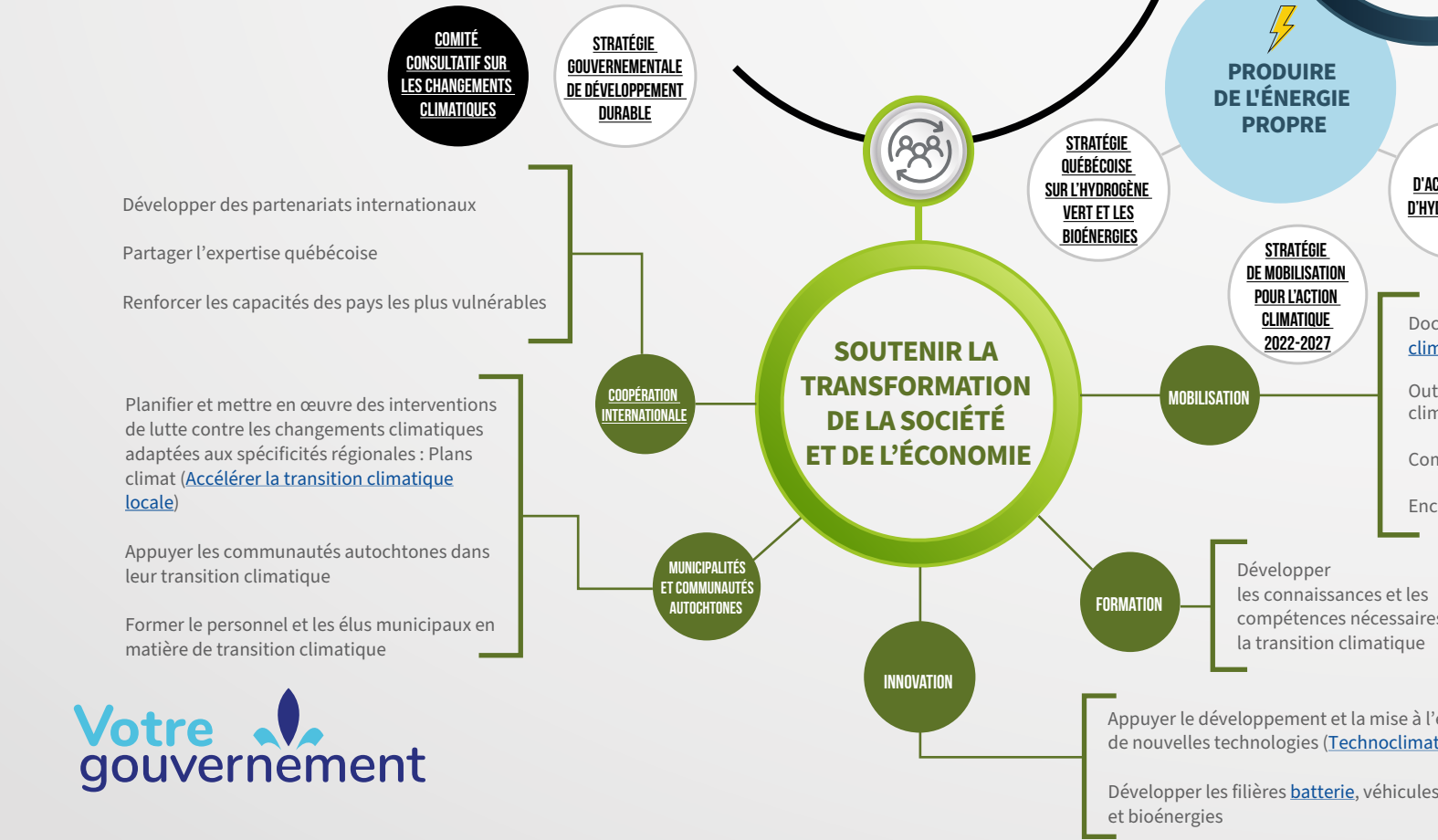
Principalement portée par le Plan pour une économie verte 2030

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE PROPRE



SOUTENIR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ÉCONOMIE



Plan ou stratégie

Action qui relève de la transition énergétique

Action réglementaire

Notes :
Cette figure n'est pas exhaustive. Elle présente les principaux champs d'action que le gouvernement du Québec soutient pour lutter contre les changements climatiques.

Des programmes de subventions sont proposés dans certaines catégories d'actions à titre d'exemples. Veuillez consulter la page Web de ces programmes pour connaître leur portée exacte.